



L'Écho Municipal

Ce journal est né d'une fusion entre
La Corporation de développement et la
Municipalité de La Trinité-des-Monts



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Déjà 2023 !

Au nom du conseil et de la direction de la municipalité, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023 pleine d'énergie et de beaux projets.

Je profite de ces bons vœux pour vous remercier sincèrement de votre confiance tout au long de l'année 2022 qui a été compliquée. Nous n'avons rien lâché et ensemble nous avons surmonté ces moments difficiles.

Un immense merci à vous tous.

Cordialement,

Chantal Gagnon
Mairesse

Janvier 2023

Édition no. 55

Suivi de l'administration



Remerciements et félicitations pour tous !

Lors de la tempête et de la panne électrique majeures étant survenues sur notre territoire du 23 au 26 décembre 2022, Mme Marie-France Gagnon, conseillère, et Mme Francesca Lavoie, directrice générale, se sont déplacées dans chacun des foyers toujours touchés par la panne d'électricité le 25 décembre en après-midi, afin de s'assurer de la sécurité de tous. Le conseil municipal a ainsi été en mesure de constater que les citoyennes et citoyens sont bien équipés pour faire face à de telles situations.

Le conseil municipal tient donc à vous offrir, chers concitoyennes et concitoyens, ses plus sincères remerciements et félicitations pour l'entraide et la coopération dont vous avez tous fait preuve lors de cet événement. Plusieurs d'entre vous ont notamment hébergé des gens dans le besoin, ont procuré de l'eau à ceux qui n'en n'avaient plus et ont prêté des génératrices à ceux qui n'avaient pas de chauffage. Vos gestes de partage et d'entraide ont contribué à maintenir la sécurité de tous dans les circonstances, et nous tenons à vous exprimer toute notre reconnaissance.

Pour ce qui est des dégâts causés par la tempête, la municipalité a procédé à la coupe des arbres tombés qui étaient sous sa responsabilité dès le lendemain de la tempête. Si vous avez connaissance qu'il demeure d'autres arbres sur les fils électriques ou les fils de téléphone, notez qu'ils seront retirés éventuellement, mais qu'ils sont sous la responsabilité des fournisseurs de ces services.

En terminant, si la panne électrique avait perduré plus longtemps, sachez que la municipalité était prête à ouvrir un centre d'urgence de sécurité civile. Si une telle situation devait se représenter, nous serions prêts à agir. L'édifice municipal est doté d'une génératrice et nous avons des lits et des matelas de disponibles pour héberger les gens dans le besoin.

Votre conseil municipal

Adoption des prévisions budgétaires 2023

Le conseil municipal a procédé à l'adoption des prévisions budgétaires 2023 en date du 29 décembre 2022. Vous trouverez joint au présent journal un document récapitulatif des revenus et dépenses projetés pour l'année 2023 ainsi qu'une copie du règlement 277-22.

Calendrier des collectes 2023

Le calendrier des collectes 2023 a été transmis à tous par la poste le 29 décembre 2022. Si certains d'entre vous désirent avoir une nouvelle copie du calendrier, veuillez communiquer au bureau municipal. Veuillez prendre note que pour 2023, le nombre de collectes est demeuré le même qu'en 2022.

En 2023, le conseil municipal vous invite à modifier vos habitudes afin de diminuer la quantité de déchets dans les bacs noirs, et augmenter la quantité de déchets compostables dans les bacs bruns. Plus on composte, moins les collectes coûtent cher! L'effort collectif contribuera ainsi à diminuer l'impact de l'augmentation des dépenses de collectes pour le prochain budget.

Résultat des tirages du mois de décembre 2022 **Gracieuseté de votre Corporation de développement**

Marché Le Nécessaire

Lors du tirage du bon d'achat de **25\$ d'épicerie**, la gagnante est **Mme Cynthia Lecourt**.
Lors du tirage du bon d'achat de **25\$ d'essence**, la gagnante est **Mme Odile Proulx**.

Les tirages ont été effectués par Mme Marie-Paule Geneau, en présence de Mme Maryse Pilon. Félicitations aux gagnantes, et merci à vous tous d'encourager local !

Ferme du Fond d'Orme

Lors du tirage du bon d'achat de **25\$** la gagnante est **Mme Audrey Fortier de Saint-Gabriel**.

Salon Gill

Lors du tirage du bon d'achat de **25\$** la gagnante est **Mme Céline Parent d'Esprit-Saint**

Résultat du tirage des dons volontaires pour la Fabrique

La responsable pour les dons volontaires de la Fabrique a effectué le tirage du mois de décembre 2022. Le moitié-moitié a rapporté la somme de 1 020 \$. La gagnante de la somme de 510 \$ est Mme Marie-Paule Geneau. Félicitations à la gagnante, et merci à tous les participants pour votre encouragement.

Madame Denise Brisson, responsable de l'activité

Messes de janvier 2023 **(Au centre des loisirs) – Fabrique de La Trinité-des-Monts**

15 janvier 2023 Parents défunts par Carmen Dumont

9h00 Lampe du sanctuaire : par Fernand Garon

29 janvier 2023 Gilles et Marcel Denoncourt par Hélène Beaudoin

9h00 Lampe du sanctuaire : par Denis Levesque

Canada

Province de Québec

Comté de Rimouski
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

RÈGLEMENT N°277-22

**RÈGLEMENT FIXANT LE
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE
AINSI QUE LES TARIFS DE
COMPENSATION POUR LES
SERVICES DE LA COLLECTE
ET DISPOSITION DES
VIDANGES ET DES ÉGOUTS**

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par Mme Marie-France Gagnon, conseillère à la séance extraordinaire du Conseil, le 29 décembre 2022 (résolution #187-22);

ATTENDU que depuis le dépôt du projet du présent règlement en date du 29 décembre 2022, l'article 1 et l'article 2 du présent règlement ont été modifiés afin de permettre le paiement des taxes municipales en quatre versements égaux;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts ordonne et statue ce qui suit :

Article 1 NOMBRE DE VERSEMENTS

Chaque fois que le total de toutes les taxes (y compris les tarifs et compensations) à l'égard d'un immeuble imposable porté au rôle d'évaluation dépasse 300.00\$ (trois cents dollars) pour chacune des unités d'évaluation, le compte est alors divisible en quatre(4) versements égaux.

Article 2 ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS

L'échéance pour le premier ou unique versement est fixé au trentième jour qui suit l'expédition du compte de taxe.

L'échéance du deuxième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 60ième jour de la première échéance mentionnée au premier paragraphe de l'article 2.

L'échéance du troisième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 60ième qui suit la date d'exigibilité du second versement mentionné au deuxième paragraphe de l'article 2.

L'échéance du quatrième versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 60ième qui suit la date d'exigibilité du troisième versement mentionné au troisième paragraphe de l'article 2.

Article 3 RECOURS

Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui a fait ses versements selon les exigences prescrits à l'article 2.

Article 4

Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2023.

Article 5 TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Le montant des dépenses prévues pour 2023 s'élève à 863 998 \$ et pour pouvoir au paiement de ces dépenses, le Conseil municipal fixe le taux de la taxe foncière générale à 1.40\$/100\$ pour l'année 2023, conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

Article 6 TARIFS DE COMPENSATIONS

Le tarif de compensation "ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES, AINSI QUE LA CUEILLETTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RECYCLABLES" est fixé à :

Chalet : 135,76\$
Résidence : 210,75\$
Commerce : 300,75\$

Les tarifs de compensation pour le service des "ÉGOUTS" sont fixés annuellement à :

Résidence ou logement : 311,00\$
Commerce ou service : 426,00\$
Terrains vagues : 136,00\$

Pour la définition du mot "logement", l'on se réfère à celle accordée au règlement de zonage.

Logement signifie une maison, un appartement, un ensemble de pièces ou une seule pièce, destinée à servir de domicile. Un logement comporte une entrée indépendante par l'extérieur ou par un hall commun, une cuisine ou un équipement de cuisson et des installations sanitaires.

Le propriétaire du bâtiment devra payer le tarif ci-dessus, que lui-même, le locataire ou l'occupant se servent des égouts ou ne s'en servent pas.

Article 7 TAUX D'INTÉRÊTS

Le taux d'intérêts est fixé annuellement par résolution conformément à l'article 981 du Code municipal et devient exigible à l'échéance de chacun des comptes de taxes.

Article 8

Le présent règlement annule tout autre règlement relatif à ce sujet.

Article 9

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

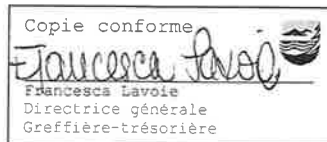
Avis de motion :	29 décembre 2022
Adoption du projet :	29 décembre 2022
Adoption :	9 janvier 2022
Affichage :	10 janvier 2022

(s) Chantal Gagnon

MAIRE

(s) Francesca Lavoie

DIR. GEN. ET GREFF.-TRES.





Municipalité de La Trinité-des-Monts

12, rue Principale Ouest
La Trinité-des-Monts (Québec) G0K 1B0
Tél. : (418) 779-2421 Téléc. : (418) 779-2454

SOMMAIRE DU BUDGET 2023 ADOPTÉ LE 29 DÉCEMBRE 2022

	DÉPENSES	REVENUS
Administration générale	298 800.00 \$	
Sécurité publique	72 794.00 \$	
Transport	183 469.00 \$	
Hygiène du milieu	58 022.00 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	53 680.00 \$	
Loisirs et Culture	16 062.00 \$	
Frais de financement	63 671.00 \$	
Remboursement de la dette	117 500.00 \$	
Taxes foncières générales		322 831.00 \$
Taxes d'égoûts		25 215.00 \$
Taxes de vidanges		38 580.00 \$
Paievements tenant lieu de taxes		78 306.00 \$
Transferts de droits		268 726.00 \$
Services rendus, droits et intérêts		5 050.00 \$
Redevances et subvention		59 075.00 \$
Transfert budgétaire		66 215.00 \$
TOTAL:	863 998.00 \$	863 998.00 \$

Veillez prendre note que le projet de règlement #277-22 fixant le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égoûts a été déposé le 29 décembre 2022. Le règlement final sera adopté à la séance mensuelle du 9 janvier 2023. Si vous désirez consulter le projet de règlement, veuillez communiquer au bureau municipal.

La Trinité-des-Monts, le 30 décembre 2022

Francesca Lavoie
Directrice générale
Greffière-trésorière

Bonjour,

En mon nom personnel et au nom de tous les membres de la corporation de développement de la Trinité-Des-Monts. Je tiens à vous souhaiter à tous une merveilleuse année 2023. Que celle-ci soit empreinte de paix, de joie et de bienveillance.

La corporation ayant pour mission de faire rayonner notre belle municipalité, plusieurs projets sont à venir pour l'année qui arrive. Je me considère privilégiée d'avoir choisi votre village il y a de cela maintenant 4 ans déjà!

Joyeuses et heureuse année 2023 !!

Karine Blaquière, Présidente par intérim

Membres du conseil d'administration de la
Corporation de développement de La Trinité-des-Monts pour l'année 2023

Karine Blaquière, Présidente par intérim

Kathy Pineault, secrétaire par intérim

Gisèle Brisson, trésorière

Chantale Gagnon, administratrice

Alain jr Chenard, administrateur

Yolande Lebel, administratrice

Christian Baril, administrateur

Romain Lepage, administrateur

Mme Sylvie Gibeau aurait 5 chatons à donner

(2 mâles / 3 femelles)

Prêts à partir le 25 janvier 2023

Pour information : (438) 401-0933.



**DES REMERCIEMENTS PAR LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS AUX
BÉNÉVOLES POUR LEUR PARTICIPATION
AU BRUNCH DE NOËL DU 18 DÉCEMBRE 2022**

Cette activité fut couronnée de succès grâce à votre présence, à nos donateurs ainsi qu'à nos bénévoles.

Nous tenons à remercier la présence de notre présidente de Rimouski, madame Francine Danjou, notre député fédéral monsieur Maxime Blanchette Joncas ainsi que notre curé Jacques Daniel Boucher.

Merci à la municipalité pour le vin fourni et servi par notre mairesse madame Chantal Gagnon et madame Francesca Lavoie, notre directrice générale.

Merci à tous nos bénévoles qui ont préparé le brunch présenté dont : mesdames Suzanne Lévesque, Lucie Robichaud, Marie-Paule Geneau, Hélène Beaudoin, Claudette Simard, Julienne Lévesque, Chantal Gagnon, monsieur Guillaume Lebel.

Un merci à nos deux cuisiniers, messieurs René Morin et Dave Côté.

Merci à nos serveuses et serveur mesdames Francine Lafrance, Lise Lebel, Liane Castonguay, Lucie Robichaud et monsieur Denis Ouellet.

Merci à toutes celles qui ont fait don de desserts soit : mesdames Francine Lafrance, Rina Ouellet, Lise Bérubé, Jacqueline Pouliot, Lucie Robichaud, Lise Lebel, Marie Paule Geneau.

Merci aux laveurs de vaisselle : madame Berthe-Aline Brisson et monsieur Gaudiose Ouellet et à madame Denise Brisson pour le nettoyage et la supervision.

Merci pour la participation de madame Ghislaine Côté pour la vente du Moitié Moitié.

Merci à nos musiciens René Morin et Denis Ouellet.

Merci pour tous ceux et celles qui ont participé au nettoyage de la salle à la fin l'activité.

Il ne faut pas oublier nos généreux commanditaires et prix de présences :


Distributions Yvan Perreault
Marché Le Nécessaire
Marché Macpès
Dépanneur Mont-Lebel
Caisse populaire Rivière Neigette
Comité de développement de La trinité-des-Monts
Fumerie de l'Est
Madame Marcienne Lebel
Excavation Richard Michaud
Érablière Berthier Rioux

Un merci aux membres du conseil de notre club et à notre animateur monsieur Stéphane Proulx.

Un merci spécial à vous gens de Trinité-des Monts et des paroisses environnantes pour votre participation et coopération à la réussite de cette activité.

Si j'ai oublié quelqu'un(e) je m'en excuse.

MERCI ! MERCI ! MERCI !


Gilles Ouellet, président

Club des 50 ns et plus

Description de la récolte des bons de Noël 2022



Lejeune	130,00\$
Biencourt	1340,00\$
Lac-des-Aigles	905.20\$
Esprit-Saint	275.00\$
Trinité-des-Monts	591.44\$
Squatec	4668.00\$

Cette guignolée nous a permis de donner à chaque municipalité :

<i>Municipalité</i>	<i>Personne seul</i>	<i>Couple</i>	<i>Famille</i>
Squatec	10	1	2
Lejeune	6		
Biencourt	6	1	
Lac-des-Aigles	7	2	3
Esprit-Saint	7	2	1
Trinité-des-Monts	4	1	1

Total de 69 adultes et 23 enfants.

MERCI !!





Squatec, le 4 janvier 2023

Objet : Bons de Noël 2022



A vous tous et toutes,

Merci de votre grande générosité pour la guignolée 2022.

A tous les collaborateurs, donateurs et toutes les personnes qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'organisation de la Guignolée des bons de Noël 2022 de chacune de nos paroisses. Merci pour votre aide et participation des plus précieuses.

Merci aux cuisines collectives, à la MRC, aux municipalités, aux fabriques participantes et à la maison de la famille avec sa cueillette au niveau des commerces et des entreprises.

Grâce à vous, nous avons remis 54 bons de Noël!

Les périodes des fêtes n'étant pas toujours faciles pour les personnes moins bien nanties, la remise de bons de Noël a mis du baume au cœur et a permis à certaines personnes d'accueillir et de fêter le temps des fêtes en famille.

Nous vous sommes extrêmement reconnaissants pour votre apport et votre contribution à cette activité d'entraide et de solidarité.

Au nom de toutes les personnes et les familles qui ont bénéficié des paniers de Noël, nous tenons encore une fois à vous remercier du fond du cœur.

Bonne et heureuse année 2023!

Annette Ouellet
Nicole Ouellet
Marcelle Morin

PATINOIRE D'ESPRIT-SAINTE

Jeudi et Vendredi - 18h à 21h
Samedi - 13h à 16h | 18h à 21h
Dimanche - 13h à 16h

**BIENVENUE À TOUS!
ET C'EST GRATUIT!!**

INFORMATIONS

BUREAU MUNICIPAL

418-779-2716



Friperie et Les Artisans des terres du Haut-Pays

Virtuelle sur Facebook

livraison et ramassage

Kathy et Jean-François Pineault

Trinité-des-Monts

418 732-1295 / 418 641-0161

Abonnez-vous sur
FACEBOOK :

FRIPERIE DES TERRES
DU HAUT-PAYS

Abonnez-vous sur
FACEBOOK :

FRIPERIE DES TERRES
DU HAUT-PAYS

4 février 2023 de 9h à 16h

Vente de sac à 6 \$

La Friperie et les Artisans vous invitent à venir diminuer son inventaire en remplissant votre ou vos sacs au coût de **6 \$ le sac**. Les sacs vous seront fournis par nous.

Il y aura des vêtements bébés, enfants, ados, adultes, jeans, souliers, bottes, etc.

Il y aura également **diverses sections** : Vêtements à vendre, ensembles de neige à prix réduits, des bijoux et **LES ARTISANS** aura même des pièces de son inventaire à vendre.

Nous vous attendons au **Centre des loisirs de la municipalité de La Trinité-des-Monts** avec le sourire et la bonne humeur!

Pour infos : Kathy Pineault – 418 732-1295

Jean-François Pineault – 418 416-0161